

Royaume du Maroc

Lancement officiel du projet

« Fonds de transition d'appui à la Chambre des Représentants »

Jeudi 26 octobre à 15h00

Salle marocaine, Siège de la Chambre des Représentants, Rabat

Talking points pour Marie Françoise**Remerciements**

- Monsieur le Président, mesdames et messieurs les Députés, Excellences, mesdames et messieurs, **c'est avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de lancer le projet d'appui de la Banque mondiale auprès de la Chambre des Représentants, fruit d'une collaboration étroite avec le Parlement et d'une volonté mutuelle de faire avancer le chantier de la gouvernance dans le Royaume du Maroc.**
- Le rôle du Parlement est central pour promouvoir une bonne gouvernance, inclusive et transparente de l'action publique, notamment des lois adoptées par le pays. Les députés, en tant que représentants du peuple, constituent le lien indéfectible entre l'électorat et l'exécutif et, à ce titre, ont une responsabilité majeure pour exprimer les préoccupations des citoyens qu'ils représentent.
- Depuis 2011, l'équilibre des pouvoirs au Maroc a été renforcé constitutionnellement au profit du pouvoir législatif. Désormais, le Parlement exerce une fonction de contrôle effectif du Gouvernement, notamment en ce qui concerne l'évaluation des politiques publiques.
- La Banque mondiale accompagne le renforcement des capacités des députes pour être en mesure d'appréhender et de mieux analyser les politiques publiques et les projections budgétaires. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un appui plus large à la gouvernance au Maroc, comme à travers le Prêt de politique de développement pour la transparence et la redevabilité (Hakama), qui vise à renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques ; et à promouvoir une gouvernance plus ouverte.
- Dans ces quelques mots d'introduction, je souhaiterais vous parler **de la longue relation entre le Parlement du Maroc et la Banque mondiale, de l'importance capitale de la gouvernance dans le processus de développement et enfin des objectifs du présent programme.**

Relations entre le Parlement et la Banque mondiale

Depuis plusieurs années, **la Banque mondiale et le Parlement marocain travaillent de concert.** L'objectif partagé est de **transcrire de la meilleure des façons les principes de la bonne gouvernance dans les pratiques du Parlement.** Dans ce cadre, nous pouvons mettre en relief, les récentes activités communes :

- La Banque mondiale en partenariat avec la Chambre des Représentants a organisé plus de 12 ateliers, formations, et séminaires au cours de l'année 2016 dans le cadre du programme d'appui.
- 62 cadres dont 25 femmes ont bénéficié de ces formations. Ces cadres représentent les commissions permanentes, groupes et groupements parlementaires, et l'administration.

- Ces formations concernent la budgétisation basée sur la performance, incluant l'analyse budgétaire et la rédaction de rapports parlementaires.
- Pour répondre aux importantes réformes en cours, les députés ont, eux aussi, bénéficié du soutien de la Banque mondiale, on peut citer comme exemple :
 - Le séminaire sur l'échange des expériences internationales sur la Budgétisation axée sur la performance, en décembre 2014 ;
 - La conférence parlementaire régionale qui s'est tenue à Beyrouth en avril 2015 ;
 - La visite de la délégation de la chambre des Représentants au siège de la Banque mondiale à Washington en mars 2015.

Vision de la Banque sur l'importance de la gouvernance

La vision globale de la Banque concernant les problématiques de gouvernance a été développée dans de nombreux rapports. Notre Directrice Principale de la Direction mondiale chargée de la Gouvernance, Mme Deborah Wetzel, vous présentera dans les jours qui viennent le Rapport sur le Développement dans le Monde 2017, qui place l'amélioration de la gouvernance comme l'une des clés pour débloquer le processus de développement.

Ce Rapport intitulé « la gouvernance et la loi » cherche à déterminer pourquoi certaines politiques réussissent lorsque d'autres échouent. Différentes trajectoires institutionnelles peuvent conduire au développement. Souvent, les politiques qui n'ont pas un effet positif sur le développement perdurent au fil du temps tandis que des politiques potentiellement efficaces ne sont pas choisies ou appliquées. Pour en comprendre la raison, il faut se rappeler que les politiques ne s'élaborent pas en vase clos. **Elles interviennent au contraire dans des milieux politiques et sociaux complexes au sein desquels les interactions de groupes dotés d'un pouvoir de négociation inégal et poursuivant des intérêts divergents sont encadrées par des règles qui évoluent sans cesse, ce que nous appelons la gouvernance.** Ainsi, nous pensons que ce qui est fondamental pour assurer l'efficacité des politiques, c'est de déterminer si les dispositifs institutionnels mis en place sont capables de remplir les fonctions qui leur sont attribuées dans un milieu donné.

A la Banque mondiale, nous sommes persuadés que la gouvernance peut atténuer, voire surmonter les asymétries de pouvoir, ouvrant ainsi la voie à des politiques propices à la sécurité, la croissance et l'équité. Pour opérer un changement, il est nécessaire de faire évoluer les incitations des détenteurs du pouvoir, en réorientant leurs préférences et croyances vers des résultats positifs, et en prenant en compte les intérêts des exclus d'hier, autrement dit en renforçant la contestabilité. Plus de 70 ans après la conférence de Bretton Woods, la communauté internationale reste convaincue de la nécessité de prendre sérieusement en compte les déterminants fondamentaux de la gouvernance pour promouvoir un développement soutenu. Pour progresser dans cette voie, il va falloir se doter de nouveaux cadres et outils d'analyse qui permettront de tirer profit du nombre croissant d'informations concernant les interventions qui réussissent et celles qui échouent.

Les objectifs du projet d'appui à la Chambre des Représentants

La Banque mondiale fonde de grandes attentes dans le projet d'appui à la Chambre des Représentants. Sa mise en œuvre, ralentie par le retard dans la nomination du gouvernement, devrait désormais être effective. Les premières actions verront le jour dans les semaines qui viennent grâce à l'excellent travail de l'Université Internationale de Rabat, qui a été sélectionnée au travers d'un processus concurrentiel comme agence d'exécution de ce programme. Nous travaillons main dans la main afin que les formations soient les mieux adaptées à vos attentes, vos préoccupations, en plein accord avec le cadre législatif marocain.

Le programme que nous lançons aujourd'hui s'articule autour de 3 composantes : (i) le parlement ouvert ; (ii) la supervision et analyse budgétaire ; et (iii) les échanges régionaux. Sur une durée de trois ans, il permettra d'appuyer la Chambre des Représentants ainsi que certains représentants de la Chambre des Conseillers.

Dans le détail, la première composante, celle traitant du Parlement ouvert, apportera un appui à la mise en œuvre des réformes sur les pétitions publiques et l'accès à l'information. Concernant les pétitions, les activités s'articuleront autour de l'assistance technique sur le développement et la mise en place institutionnelle du système de pétitions parlementaires ; la formation des formateurs ; le jumelage avec d'autres institutions parlementaires ; le développement de la plateforme e-Pétitions du Parlement ; l'information et la communication, au travers des médias ainsi que la sensibilisation de la société civile.

Au sujet de l'accès à l'information, les activités traiteront de l'élaboration d'une stratégie d'information et de communication ; du développement des guides de bonne pratique/modules de formation sur l'accès à l'information ; de formation des formateurs ; de l'élaboration d'un système d'enregistrement et de suivi des demandes d'information, des réponses et des recours ; l'adaptation du système de gestion documentaire et d'archivage.

La deuxième composante entend accompagner une réforme phare de la gestion des finances publiques, la loi organique relative à la loi de finances en renforçant les capacités des Parlementaires concernant le cycle budgétaire. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les activités débiteront dès la semaine prochaine et traiteront de : la compréhension de la nouvelle approche de budgétisation basée sur les performances ; (ii) la rédaction de rapports parlementaires pour le personnel du comité des finances ; et (iii) le cycle et l'analyse budgétaires pour les députés et le personnel ;

Enfin, la troisième composante met l'accent sur les échanges régionaux, car s'inspirer des réussites de ses voisins ne peut être que constructif : échange d'expériences au niveau régional (ateliers et séances avec d'autres institutions parlementaires dans la région MENA ; développement des guides de bonne pratique et documentation sur la réforme des pétitions, l'approche de la budgétisation basée sur la performance et l'analyse budgétaire.

Dans ce cadre, et pour conclure, je tenais à saluer l'initiative du Parlement marocain d'accueillir les 7 et 8 novembre prochains le Chapitre MENA du réseau parlementaire de la Banque mondiale et du FMI. Nous souhaitons que cette rencontre soit une nouvelle fois l'occasion d'échanges fructueux autour des thématiques de l'éducation, des migrants, et, une nouvelle fois, de la gouvernance.

Je souhaite plein succès pour vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.